

## Les coprésidents

Mées, le 14 mai 2024

### Convocation à l'assemblée générale 2024

Chers Amis,

En application des dispositions du titre IV, articles 24 de nos statuts, visant les pouvoirs du Président, de ses articles 24 à 26 visant l'organisation de l'assemblée générale, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de l'UNION FRANÇAISE DE L'HELICOPTERE qui se tiendra le :

jeudi 06 juin 2024 à 10h00.

Dans les locaux du centre d'accueil client du site de Safran Helicopter Engines à Tarnos, dont le plan d'accès est annexé à la présente convocation.

55 avenue du 1er Mai,  
40220 Tarnos.

ou

Par téléconférence Team à partir du lien suivant :

[Microsoft TEAMS](#)

ID de réunion : 377 386 528 636

Code : 4iwhuw

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Première Phase :

- Clôture de l'activité 2023/2024
- Présentation par les présidents de la situation de l'UFH, des actions conduites au cours de l'année.
- Bilan factuel de la situation financière par l'expert-comptable de l'UFH ou son représentant.
- Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2023.
- Quitus des comptes.
- Affectation des pertes et produits.
- Échange sur la préparation de la mandature 2025 à 2028 (pour rappel, l'assemblée générale 2025 sera électorale)

... / ...

Deuxième phase :

- Échange sur la définition de la politique à conduire et des actions spécifiques à mener pour la période 2024/2025.
- Échange avec les représentants de Safran HE sur le support flotte en service, et sur la communication associée à la transition énergétique.

Un déjeuner suivi d'une visite du site en début d'après-midi, sera proposé aux participants présents.

---

Nous invitons chaque membre à informer l'UFH de son intention de participer à la réunion sur le site de Tarnos, afin de permettre la préparation de son accueil.

Si vous souhaitez voir évoquer un sujet particulier ou soulever une question, nous vous demandons d'en faire part dès que possible au délégué général, de manière à permettre la préparation de son traitement.

Si en outre vous êtes membre du Comité de direction et ne pouvez pas vous libérer, merci d'établir un pouvoir et de le lui faire parvenir. Nous rappelons toutefois qu'en vertu de l'article 27 de nos statuts, un membre présent ne peut accepter plus de deux procurations. Il est donc prudent de contacter Thierry Couderc avant de lui adresser votre pouvoir.

Dans l'attente de vous retrouver le 06 juin prochain, nous vous prions de croire à l'expression de nos sentiments dévoués.

Les membres du bureau directeur :

Pierre-Olivier MATHIAN

Christophe ROSSET

Coprésidents de l'Union Française de l'Hélicoptère



Thierry COUDERC

Administrateur de l'UFH



2 / 4

## ATTESTATION DE PROCURATION

Monsieur l'administrateur,

Je soussigné(e) .....  
vous informe ne pas pouvoir être présent(e), ni me connecter en vision-  
conférence pour participer à l'Assemblée Générale ordinaire de l'Union  
Française de l'Hélicoptère du jeudi 06 Juin 2024

et je donne procuration à :

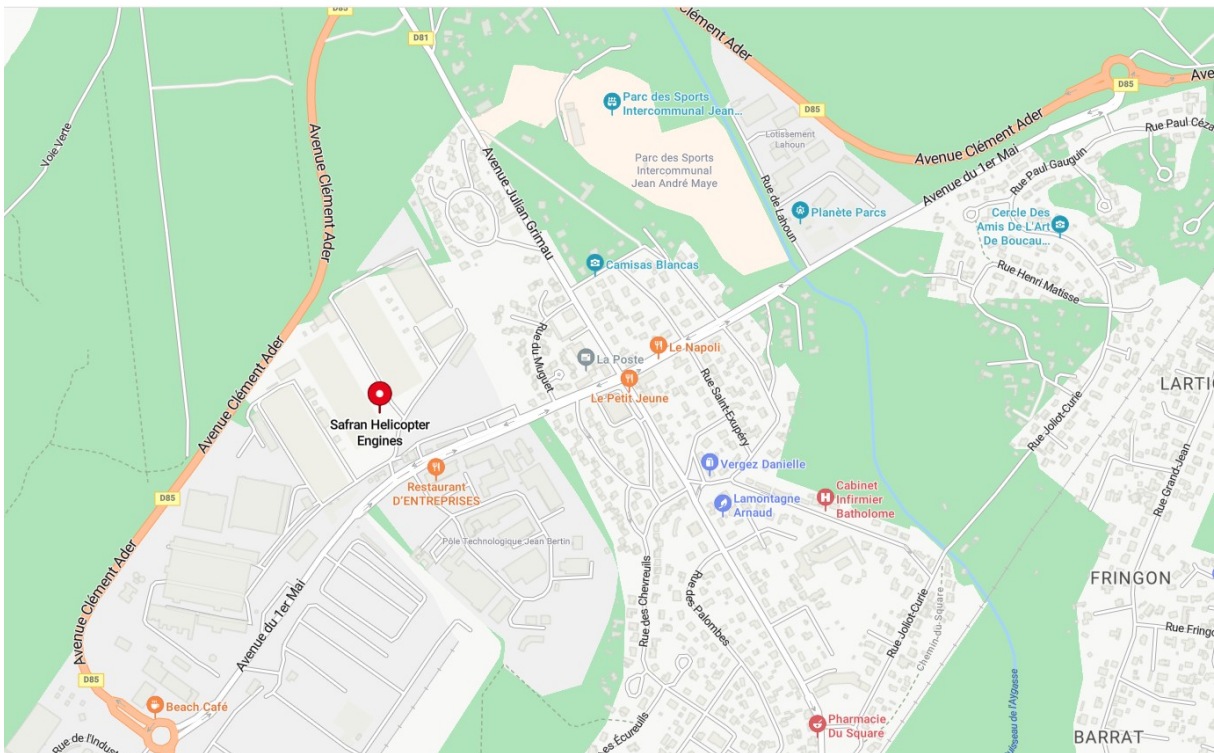
.....  
pour apprécier en mon nom, les décisions et avis pris à l'occasion de cette  
assemblée.

Date

Signature,  
précédée de la mention « bon pour procuration »



55 avenue du 1er Mai,  
40220 Tarnos.



Pour toute question relative à votre visite, vous pouvez contacter Sabine Haar au 07 84 50 20 28